

#3ème trimestre 2022

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

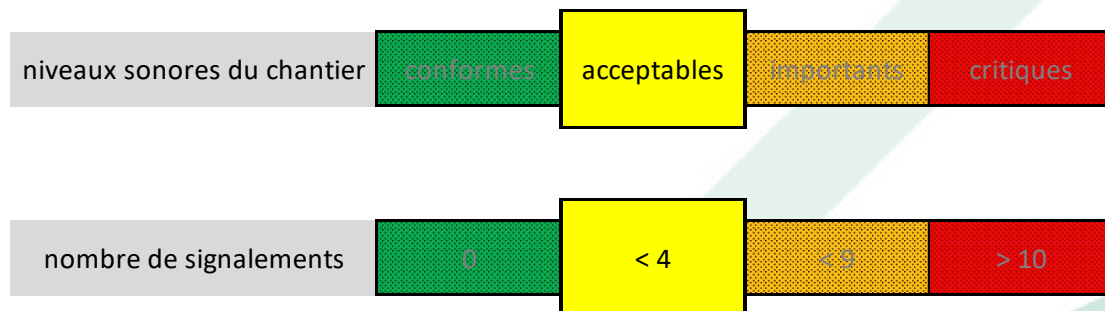
Poursuite du terrassement au niveau des parois de soutènement avec évacuation des matériaux vers Plan d'Arc, fin du jet-grouting en juillet, poursuite de la réalisation des parois pariennes.

Poursuite aménagement des plateformes : construction de hangars pour la logistique et la maintenance (magasin, atelier, chaudronnerie), montage de la centrale à béton, réalisation d'une partie du hangar acoustique devant la tranchée couverte, réalisation de la station de traitement des eaux, finalisation plateforme du parking.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT



APPRECIATION GENERALE BRUIT DU CHANTIER



PLUS DANS LE DETAIL...

ANNEE 2022	juillet	août	sept	GLOBAL	ANNEE 2022	juillet	août	sept	GLOBAL
Nombre de jours avec dépassements du seuil d'émergence admissible et liés au chantier	0	0	1	1	Nombre de nuits avec dépassements du seuil d'émergence admissible et liés au chantier	0	0	0	0
Conformité sur la période diurne	100%	100%	96%	99%	Conformité sur la période nocturne	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Nombre de signalements des riverains	1	1	0	2	Nombre de signalements des riverains	0	0	0	0
dont signalements associés aux dépassements mesurés	0	0	0	0	dont signalements associés aux dépassements mesurés	0	0	0	0

Pas d'activité nocturne

L'émergence est la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.

Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)

Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

#3^{ème} trimestre 2022

FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Un seul dépassement sonore sur le 3^{ème} trimestre : la baisse des niveaux sonores est liée à la fin du jet grouting en partie haute de la plateforme et des principaux aménagements du côté de la base vie, tandis que les principales activités se sont progressivement localisées en fond de fouille de la tranchée.

DATE	POINT DE MESURE	PERIODE	EVALUATION DU DEPASSEMENT (1)	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
29/09/22	PA, P2	Diurne	Faible	Montage d'un hangar, réalisation d'une dalle béton	Evènement ponctuel

(1) échelle :

5 < émergence diurne ≤ 8 dB(A) : dépassement diurne faible

8 < émergence diurne ≤ 10 dB(A) : dépassement diurne modéré

émergence diurne > 10 dB(A) : dépassement diurne fort

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Au cours de ce 3^{ème} trimestre, on note 2 signalements des habitants de Villard-Clément.

DATE	PERIODE	NATURE DE LA NUISANCES SONORES	LOCALISATION DE LA GENE	ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER	ACTIONS CORRECTIVES
30/07/22	Diurne	Bruit de disquuse et souffle	Villard Clément	Pose de liernes et buton	Nuisances ponctuelles pour une opération limitée dans le temps
17/08/22	Diurne	Bruit d'échappement d'un camion évacuant des matériaux	Villard Clément	Camion identifié, pot d'échappement défectueux	Mise à l'arrêt du camion pour réparation

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.